

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 02 MAI 2023
Délibération n° DE_2023_026

Le 02 mai deux mille vingt-trois, à 20 heures 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal, en mairie de BOURDEAUX, sous la présidence de Monsieur DIDIER, Maire.

Présents : DIDIER Thierry, PEYSSON Catherine, BELLE Michaël, DESSUS Jean-François, BOMPARD Jocelyne, HERMANT Marie-Odile, LEYMAN Robert, SIMOND Bruno, TURC Jack et VANDERNOOT Noémie
Absents excusés : ARNEPHY Delphine (pouvoir à VANDERNOOT Noémie), MASNATA Mallauray (pouvoir à HERMANT Marie-Odile), TERROT Stéphanie (pouvoir à BOMPARD Jocelyne)

Secrétaire : Mme Noémie VANDERNOOT

OBJET : Location appartement de l'école – convention précaire

Le Maire expose au Conseil Municipal que par suite du départ des locataires de l'appartement de l'école, une famille souhaite louer l'appartement pour une période définie à la suite de la vente de leur maison dont ils étaient locataires.

Le Maire propose au Conseil Municipal de rédiger une convention précaire non renouvelable pour une période d'un an à compter du 1^{er} mai 2023 et jusqu'au 30 avril 2024.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

ACCEPTE la location de l'appartement de l'école pour une période d'un an non renouvelable

AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Thierry DIDIER

